



au congrès ICEM de Strasbourg
vendredi 21 août 2009

à 11 heures

**lancement collégial
du Front de l'enfance**

Appel au Front de l'enfance

Les droits de l'enfant existent mais tous ne le savent pas.

Catherine CHABRUN

pour le secteur Droits de l'enfant de l'ICEM

En France, la situation des enfants se dégrade comme celle de millions de personnes.

Le travail ne permet plus d'être protégé de la pauvreté et le chômage, risque dans les mois à venir, de se développer rapidement et avec lui, le travail temporaire et partiel qui aggravera encore la précarité et la pauvreté.

En ce début du 21^e siècle, il y a des enfants mal nourris, mal soignés, mal logés, malmenés ou tirillés par les conflits d'adultes, vivant dans la peur d'être expulsés ou séparés de leurs parents sans papier, exclus des activités culturelles et de loisirs ... Comment s'investir à l'école dans de telles conditions !

Aujourd'hui, il y a des enfants et des jeunes qui errent dans la rue comme ils errent dans la vie. Hors des murs de l'école, hors des normes de la société, ils se réfugient dans un groupe de copains, une « bande » qui en entraînera quelques-uns dans la délinquance. Selon les statistiques de la Chancellerie, ces enfants délinquants seraient de plus en plus jeunes et de plus en plus violents. Ces statistiques seraient discutables car elles prendraient en compte certains paramètres et en ignoreraient d'autres .

La France rejette une partie de ses enfants

D'ailleurs, peut-on encore parler d'enfants au vu de leurs actes délictueux, pensent très fort certains !

Le gouvernement dans son projet de « code des mineurs », pour s'abstraire de l'esprit de « l'ordonnance de 1945 » a remplacé le terme « enfant » par celui de « mineur », ce qui revient à penser « majeur en miniature ». C'est une manière de nier les particularités physiques et psychiques de l'enfant et pour la société de refuser d'assumer son obligation de protection. On ne considère plus les jeunes par ce qu'ils sont et par ce qu'ils peuvent devenir mais uniquement par ce qu'ils ont fait. La contention et la répression prévalent sur l'éducation et la transformation de la personne.

La France ne fait pas tout pour ses enfants

Elle est trop occupée à satisfaire les intérêts d'une petite partie de sa population et ceci au détriment du peuple et de ses enfants. Investir dans l'enfance c'est s'engager dans le long terme et cela ne rapporte pas de plus-value financière !

Pourtant existe un texte ratifié par la France, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Le 20 novembre 2009, nombre d'organisations fêteront son 20^e anniversaire. Si ce jour est symbolique, cet anniversaire doit être autre chose qu'une simple commémoration.

La situation de l'enfance décline, certains de ses droits ne sont toujours pas respectés et sont même ignorés.

Educateurs, enseignants, parents, citoyens il est temps d'agir sur cette situation .

Vingt ans après, il est toujours nécessaire de :

- faire connaître le texte de la Convention ainsi que ses conséquences, aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Si les droits «protection» sont relativement bien connus les droits «liberté» le sont nettement moins ;
- agir pour que les projets de loi, les différentes mesures, les réglementations soient en cohérence avec la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- médiatiser les mises en œuvre de la Convention qui sont réalisées dans les collectifs d'éducation pour aider et former enseignants et éducateurs ;
- lutter pour développer les droits «liberté» : les «droits à» (donner son avis, participer, s'associer, connaître ses origines ...).

En 2009, un Front de l'enfance ?

En novembre 1935, parallèlement au Front populaire, Célestin Freinet appelait à un Front de l'enfance :

«Les éducateurs, eux, préparent les lutteurs de demain. Ils savent que, dans les années à venir, la république sociale demandera encore du dévouement et des sacrifices. De ce lendemain si proche, le FRONT POPULAIRE ne saurait se désintéresser.

C'est pourquoi, parallèlement à ce FRONT POPULAIRE, et selon les mêmes principes d'organisation et d'action, nous avons constitué le FRONT DE L'ENFANCE, susceptible de coordonner puissamment l'activité des diverses associations, des multiples personnalités qui s'intéressent à l'Enfance.»

En 2009, certes le fascisme ne menace plus, mais le contexte politique et économique développé par le libéralisme porte atteinte aux droits de l'enfant. L'utopie d'une autre société demeure nécessaire. L'enfance, notre humanité en devenir, modèlera celle de demain. Si l'enfant est de même nature que l'homme, il doit pouvoir tout en grandissant, en jouant, en apprenant, découvrir et exercer les libertés énoncés dans les droits de l'homme, être acteur de sa vie et associé aux décisions le concernant.

Forts de nombreuses années de militantisme pour la défense de l'enfance et la promotion de ses droits, l'ICEM comme de nombreuses organisations, ont des actions concrètes à présenter et à proposer pour améliorer la situation de l'enfance.

Un Front de l'Enfance permettrait

**que la situation des enfants soit une préoccupation permanente de tous,
et d'assurer la vigilance et les mobilisations nécessaires.**

L'avenir de l'enfant c'est notre avenir !

**/ Lire la Note statistique de (re)cadrage sur la délinquance des mineurs, de L.Mucchielli, revue JDJ n°281*

***/ Extrait du texte paru dans le supplément de l'Éducateur Prolétarien, n° 14.*

à l'attention des classes qui pratiquent le texte libre

Chantiers Pédagogiques de l'Est cesse de paraître
avec la livraison du mois de septembre 2009.

mais l'édition de
La Gerbe d'histoires d'enfants se poursuivra.

Comme les années passées, La Gerbe pourrait paraître cinq ou six fois dans l'année scolaire (en fonction du volume de la participation des classes). Cette publication de mise en commun de textes libres des enfants reste donc un outil disponible pour les classes qui le souhaitent et qui se font connaître auprès de

Annie DELAROCHELAMBERT la maison bleue 7 rue du Lièvre 68490 Ottmarsheim
(par courriel : annie.delarochelambert@wanadoo.fr)